



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

PREFET DE L'ALLIER

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Numéro spécial examens secourisme

Du 4 avril 2014

Edité le 4 avril 2014

SOMMAIRE

CABINET**SERVICE INTERMINISTERIEL DE DEFENSE ET DE PROTECTION CIVILE**

Extrait de l'ARRETE N° 851/2014 le 3 avril 2014 portant modification à la composition d'un jury d'examen pour l'obtention et la validation du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique

ARTICLE 1er.- La composition du jury d'examen pour l'obtention et la validation du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique qui se déroulera le samedi 5 avril 2014, à partir de 7h30, au centre aqualudique de la Loue - Parc des sports de la Loue – 03410 SAINT-VICTOR, est modifiée comme suit :

M. Maximin GIRARDOT, sapeur-pompier, titulaire de la PAE1, désigné par le directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Allier, remplace le Lieutenant Philippe CARTOUX, désigné en tant que membre titulaire du jury d'examen.

Le reste de la composition de ce jury est sans changement.

ARTICLE 2.- Madame la sous-préfète, directrice de cabinet, Madame la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Madame le chef du service interministériel de défense et de protection civile sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le préfet,
pour le préfet,
la sous-préfète, directrice de cabinet
signé
Sandra GUTHLEBEN